

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX**BORDEREAU DES PRIX****(B.P.)****Maître de l'ouvrage**

COMMUNE DE KERNOUES

Objet du marché

Programme voirie 2014

Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés en Euros

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Prix unitaire en chiffres (HT)
010	INSTALLATION DE CHANTIER Ce prix rémunère : l'amenée sur chantier les transferts éventuels et le repliement en fin de travaux de toutes les installations et matériels nécessaires à la bonne marche du chantier. Il comprend notamment les locaux à mettre à la disposition du personnel, conformément aux dispositions des décrets 65.48 et 77.996 portant règlement d'administration publique pour l'exécution des dispositions du livre II du Code du Travail (titre II-Hygiène et sécurité des travailleurs), y compris la signalisation provisoire du chantier et de ses rétablissements conformément aux textes en vigueur. Ce prix s'applique au forfait sur la base d'une installation de chantier par bon de commande. Une fraction égale aux deux tiers sera payée dès la mise en place des installations, la fraction restante sera versée à l'achèvement des travaux après repliement du matériel et remise en état des lieux. LE FORFAIT :	 ,
20	COUCHE D'ACCROCHAGE A L'EMULSION DE BITUME A 69 % Ce prix rémunère : - la signalisation temporaire du chantier ; - le balayage et le nettoyage de la chaussée ; - la fourniture, le chargement et le transport de l'émulsion - l'exécution d'une couche d'accrochage à l'émulsion cationique à 69 %, à raison de 400 gr de bitume résiduel au mètre carré ; - l'amenée et le repliement du matériel. LE METRE CARRE :	 ,
30	BETON BITUMINEUX 0/10 Ce prix rémunère : la fourniture et la mise en oeuvre d'un tapis en béton bitumineux de 0,06 m d'épaisseur moyenne. Ce prix comprend : - la fourniture, le transport, le stockage, la reprise, le dosage des granulats, du liant, du filler et des additifs de composition ; - la fabrication en centrale des enrobés, leur chargement, leur transport en camions calorifugés bachés sur le chantier, leur déchargement ; - la mise en oeuvre des enrobés et le compactage. Ce prix tient également compte des ancrages transversaux en début et fin de section et des ancrages de rive du tapis ainsi que de toutes sujétions pour raccords exécutés à la main et d'application en traverse sous circulation. Y compris frais de centrale d'enrobage, de laboratoire de chantier et tous déplacements de l'atelier de mise en oeuvre Le tonnage pris en compte sera celui résultant des tickets de pesée des camions dont les contenus auront été réellement mis en oeuvre. LA TONNE :	 ,

40	JOINT A L'EMULSION DE BITUME Ce prix rémunère : La confection d'un joint à l'émulsion de bitume aux raccords des enrobés, constitué de 1,7 kg d'émulsion de bitume à 69 % et d'un répandage de gravillons 2/4 à raison de 6 litres au m². Y compris toutes sujétions de fourniture, transport et main d'oeuvre. LE METRE :	 ,
----	--	----------------------